

FORMATION CONSEIL RECRUTEMENT
EN MILIEUX SANITAIRE, SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL

OPTIMISER
les structures
les compétences
les méthodes



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie : Actions de
formation

OPTÉMIS intervient depuis 1999, auprès d'associations et d'établissements des secteurs sanitaire, social et médico-social dans 3 domaines d'activité :

- **Formation intra**
- **Conseil et accompagnement**

Projets associatif, de pôle, de plateforme, d'établissement ou de service.
Accompagnement des changements.
Management des équipes.
Conduite démarche Qualité et Evaluation.
Organisation et Communication.

- **Recrutement de cadres dirigeants**

OPTÉMIS se positionne comme un partenaire expérimenté, capable d'intégrer les valeurs, l'histoire et les spécificités de votre établissement, pour une réussite durable en travaillant avec les acteurs concernés.

OPTÉMIS vous apporte

- une réponse flexible adaptée à vos besoins, dans le cadre de prestations sur mesure
- une méthodologie pragmatique, rigoureuse, ciblée sur le résultat, orientée vers l'action
- des supports structurés et opérationnels, élaborés en commun.

OPTÉMIS est engagé dans l'accueil et l'inclusion des personnes en situation de handicap et peut, à la demande, mettre en place des solutions d'aménagements et de pédagogie adaptés, en mobilisant les Ressources handicap Formation du territoire de votre établissement.

OPTÉMIS s'est doté d'une équipe de consultants composée de professionnels issus soit des secteurs sanitaire, médico-social et social, soit du milieu de l'entreprise.

Ce mélange d'expériences et de connaissances permet de mettre à la disposition des établissements, des méthodologies et des outils déjà éprouvés.

Projets associatif, de pôle, de plateforme, d'établissement ou de service

Organisation de la démarche projet
dans une approche participative
Conduite de l'élaboration du document projet
Définition de la stratégie et des plans d'actions
Pilotage de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet

Accompagnement des changements

Regroupement d'établissements, rapprochement entre associations
Restructuration des organisations
Optimisation des pratiques et des méthodes de travail
Construction d'une stratégie face aux résistances aux changements

Management des équipes

Développement des compétences managériales
pour un responsable ou une équipe de direction
Organisation et gestion d'un service
Prévention et gestion des conflits
Amélioration de l'efficacité collective et individuelle

Conduite démarche Qualité et Evaluation

Organisation d'une démarche Qualité et de Gestion des risques
Préparation à l'évaluation Qualité HAS
Méthodes et outils Qualité et Gestion des risques
Mise en place d'un management par la qualité

Organisation et Communication

Étude et optimisation de l'organisation et du fonctionnement
d'un service ou d'une direction
Diagnostic communication et management d'une structure
Mise en place et organisation des dispositifs de Gestion des Ressources Humaines
Développement d'une stratégie communication

Recrutement de directeurs et de cadres

Définition du profil et organisation du recrutement
Recherche de CV adaptés au profil du poste
Analyse de CV, pré-sélection pour présentation d'une short-list

A la demande d'un établissement, nous pouvons organiser des formations intra avec des contenus ajustés aux besoins, des outils immédiatement opérationnels et un suivi, sur le terrain, de la mise en application des acquis. Voici quelques exemples de formations-actions mises en place chez nos clients :

Organiser et conduire la rédaction du projet d'établissement dans une approche participative (12 jours)

Objectifs pédagogiques

- Acquérir la méthodologie et les supports pour structurer un pilotage coordonné de la mise en œuvre des plans d'actions issus du projet d'établissement.
- Maîtriser la méthodologie d'organisation et de conduite d'une action ou d'un projet en cohérence avec les exigences d'une démarche qualité et gestion des risques en lien avec le Référentiel Evaluation Qualité HAS.
- Développer des compétences dans le management d'une dynamique collective autour du projet d'établissement, d'une action ou d'un projet.

Principaux thèmes

- Organisation du pilotage de la mise en œuvre des plans d'action du PE
- Pilotage d'action ou de projet dans une approche QGR
- Le management d'une dynamique collective

Organiser et piloter la dynamique collective de mise en œuvre d'un projet d'établissement en lien avec la démarche Qualité (6 à 8 jours)

Objectifs pédagogiques

- Être capable d'organiser une démarche coordonnée de réactualisation d'un projet d'établissement (PE) dans une approche participative ;
- Appréhender les évolutions réglementaires et politiques du secteur d'activité de l'établissement
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles applicables à l'ESMS
- Savoir piloter un groupe de travail sur une thématique d'un PE ;
- Acquérir des techniques pour une rédaction et une présentation efficaces du PE.

Principaux thèmes

- Organiser la réécriture d'un PE dans une dynamique participative (1 jour)
- Rédiger un PE en lien avec les évolutions réglementaires et politiques (6 jours)
- Elaborer des orientations stratégiques et des plans d'action pour un PE

Manager une équipe au quotidien (3 à 5 jours)

Objectifs pédagogiques

- Définir la place et le rôle de cadre dans un établissement
- Repérer les responsabilités propres à cette fonction
- Se positionner par rapport à une équipe et à la hiérarchie
- Développer les compétences et acquérir les outils et les méthodes nécessaires à la fonction.

Principaux thèmes

- Le rôle et le positionnement de l'encadrement
- L'organisation et la gestion d'un service
- L'information et l'animation d'une équipe
- La conduite de projet et l'accompagnement du changement

Manager la Qualité et la Gestion des Risques dans son service (3 à 4 jours)

Objectifs pédagogiques

- Situer la qualité et gestion des risques dans le management d'un service
- Maîtriser la démarche et les principaux outils de la qualité et de la gestion des risques
- Construire un dispositif de gestion de la qualité et gestion des risques dans son service.

Principaux thèmes

- Les concepts et référentiels
- La mise en œuvre du management par la qualité
- La gestion documentaire
- La gestion-prévention des risques
- Des outils de la qualité et de la gestion des risques
- L'évaluation.

Promouvoir la bientraitance dans les pratiques professionnelles (3 à 4 jours)

Objectifs pédagogiques

- Situer le concept de bientraitance dans le management d'un service
- Sensibiliser à la démarche et aux outils dans un esprit de prévention des risques de maltraitance
- Construire un dispositif dynamique et pérenne de veille à la bientraitance.

Principaux thèmes

- Le concept de bientraitance, les obligations législatives et les recommandations
- Le diagnostic préalable à une démarche de promotion de la bientraitance
- La prévention et la gestion des risques de maltraitance
- La construction d'un dispositif de promotion de la bientraitance
- La sensibilisation des professionnels à la bientraitance.

Notre vision : une stratégie des Ressources humaines basée sur l'humain et la proximité

Nous accompagnons les associations gestionnaires dans l'accomplissement de leur stratégie inscrite dans leur projet associatif, par le biais d'un recrutement personnalisé et d'une méthodologie unique et éprouvée par plusieurs années d'expériences dans le sanitaire, le médico-social et le social.

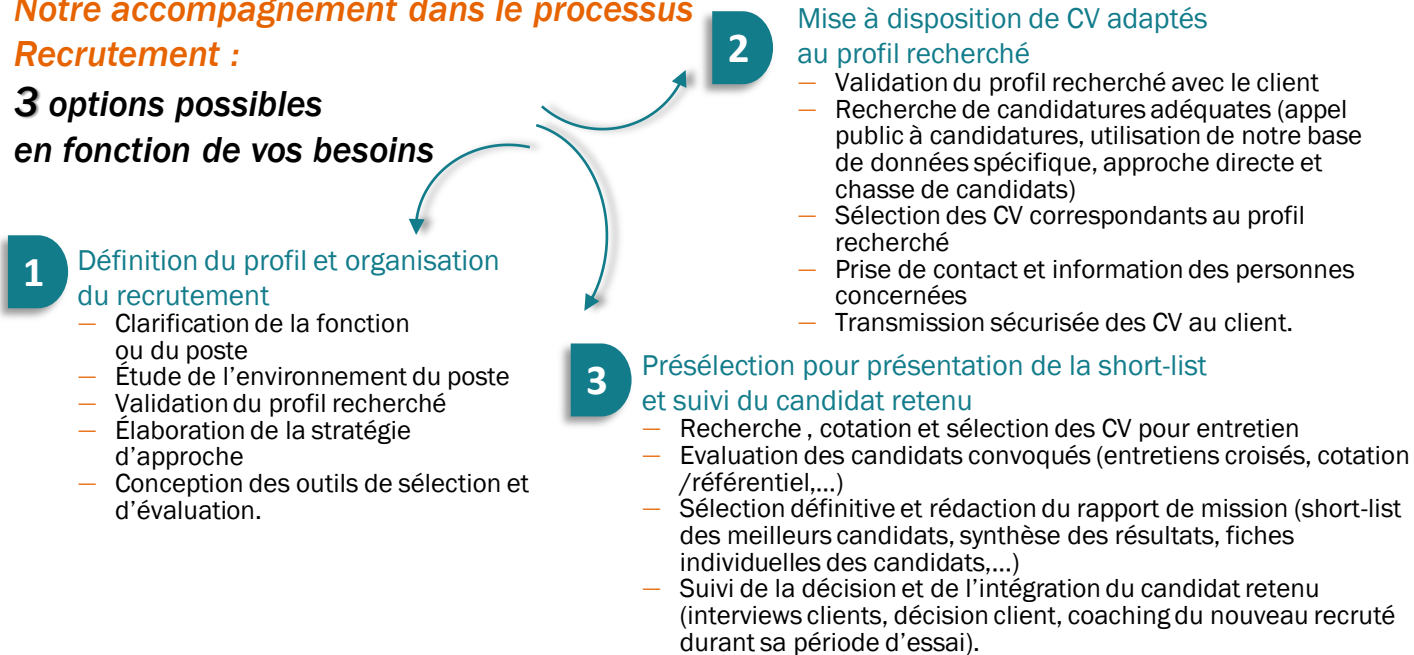
Au-delà du simple recrutement, nous vous proposons un accompagnement dédié et un service de conseil en stratégie RH adaptés aux réalités du secteur.

Nous croyons que « bien recruter est un métier qui ne s'improvise pas » : cela suppose d'avoir une vision durable des établissements et des ressources humaines, qui garantit la juste adéquation des compétences aux besoins de l'association en regard de sa stratégie à moyen et long terme.

Cette approche nous permet de recruter les directeurs et les cadres les plus qualifiés et les plus aptes à mettre en œuvre votre vision dans le respect des valeurs de la structure.

Notre accompagnement dans le processus Recrutement :

3 options possibles en fonction de vos besoins



Une équipe de consultants-experts dédiés aux RH

L'équipe est composée de **consultants experts en RH** avec une **connaissance concrète des métiers et du fonctionnement des structures sanitaires, médico-sociales et sociales.**

Elle est coordonnée par un **chef de projet** qui sera votre interlocuteur privilégié.

Pour toutes nos interventions en Recrutement et Conseil RH :

- nous définissons ensemble vos besoins et vous conseillons sur le choix de l'approche,
- nous garantissons une réponse rapide et fiable de nos consultants experts,
- nous ajustons nos prestations à la réalité de votre contexte et à l'évolution de vos besoins.



OPTEMIS, organisme indépendant de formation en intra et de conseil auprès des établissements des secteurs sanitaire, social et médico-social,

- se positionne comme un partenaire expérimenté, capable d'intégrer les valeurs, l'histoire et les spécificités d'un établissement,
- accepte uniquement les missions qu'il estime correspondre à ses compétences et à ses valeurs,
- propose une approche très pragmatique basée sur une relation de confiance,
- a la volonté de l'amélioration constante de la qualité de ses techniques d'intervention et de la compétence professionnelle de ses consultants.

Notre CHARTE DE FONCTIONNEMENT se veut un cadre de référence pour les intervenants qui apportent leur concours à OPTEMIS. Elle indique les points d'engagement ainsi que les règles déontologiques attendus.

1- Indépendance et Impartialité

Les intervenants pour OPTEMIS font preuve d'objectivité en s'abstenant de tout parti pris, préjugé, ou favoritisme. Ils accomplissent leur mission dans le respect des droits fondamentaux de la personne humaine, sont respectueux de la vie privée et ne pratiquent aucune discrimination. Ils informent OPTEMIS de tout conflit d'intérêt éventuel. Ils garantissent leur indépendance dans l'analyse des dossiers qui leur sont confiés.

2- Loyauté

Les intervenants pour OPTEMIS accomplissent les missions qui leur sont confiées avec attention, droiture, honnêteté, transparence et en concertation.

En cas d'incidences personnelles qui pourraient influencer l'accomplissement de leur mission ils demandent une assistance à la direction d'OPTEMIS.

3- Confidentialité

Les intervenants pour OPTEMIS sont soumis à une obligation de confidentialité pour toutes les informations dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs missions dans les établissements et après cessation d'intervention, sur ce qui leur a été confié, ce qu'ils ont vu, entendu ou compris.

Les traces des informations sont traitées de façon à assurer la confidentialité et satisfaire la législation en vigueur.

4- Devoir de réserve

Les intervenants pour OPTEMIS s'abstiennent de toute prise de position publique susceptible de porter atteinte au crédit de l'établissement client ou à OPTEMIS, en cours de mission ou après cessation.

En cas de circonstances graves ou de risques sécuritaires constatés, les intervenants informent la direction de l'établissement et la direction de OPTEMIS

5- Solidarité

OPTEMIS est engagé dans l'accueil de personnes en situation de handicap. De ce fait les intervenants contribuent, en lien avec l'établissement client et le référent Handicap d'Optémis, à l'identification et à la mise en œuvre de solutions d'aménagements et de pédagogie adaptés.

6- Obligation de moyens

Les intervenants pour OPTEMIS mettent en œuvre tous les moyens convenus contractuellement entre le client et l'organisme, pour permettre la réussite de la mission. OPTEMIS étant engagée dans un processus de mise aux normes métiers (Certification QUALIOPi,..) et d'amélioration continue de la qualité, les intervenants d'OPTEMIS intègrent dans leurs pratiques et méthodes pédagogiques l'esprit et la lettre des différents référentiels concernés.

7- Usage de la charte graphique

Les intervenants pour OPTEMIS s'engage à ne faire apparaître aucun sigle ou logo commercial autre que celui de l'organisme sur les documents remis aux participants des formations ou aux établissements et services.

8- Propriété intellectuelle

Les intervenants pour OPTEMIS conservent la propriété intellectuelle des supports pédagogiques originaux qu'ils ont réalisés et présentés dans les formations qu'ils ont délivrés au nom de OPTEMIS.

Ils ne peuvent utiliser ceux produits par OPTEMIS qu'avec l'accord de l'organisme et selon des conditions établies conjointement.

9- Intégrité

Les intervenants pour OPTEMIS refusent les cadeaux, avantages ou rémunérations proposés par un établissement client.

ASSOCIATIONS et STRUCTURES

AEDE : EAM RESIDENCE SERVINS • EAM – ACCUEIL DE JOUR RESIDENCE LES ROSEAUX • EAM – ACCUEIL DE JOUR RESIDENCE LE CHEMIN • ESAT LES ATELIERS DE L'AMBRESIS • ESAT ATELIERS DU MOULIN • ESAT DOMAINE EMMANUEL • ESAT LES MUGUETS • ESAT DU VAL D'EUROPE • FAM EPICEA • FOYER CAO et SAVS DU DOMAINE DU SAULE • FH LE CLOS DES CHÂTAIGNIERS • IME L'OASIS • IME ET MAS DU MONT DES OISEAUX • MAS RESIDENCE OLIVIERS • SAMSAH L'ORANGER • SAMSAH DE L'YERRES • SAMSAH LE GRAND MORIN • SIEGE SOCIAL •

APEI BOUCLE DE SEINE : IME DAUPHINELLE • POLE TRAVAIL (4 ESAT) •

DELTA 7 : ACCUEILS DE JOUR ALZHEIMER •

CEREP PHYMENTIN : CMPP DENISE WEILL • HÔPITAL DE JOUR ANDRE BOULLOCHE • HÔPITAL DE JOUR MONTSOURIS • SIEGE SOCIAL •

FEDERATION APAJH : FAM BATIGNOLLES • FAM BONNEUIL • FH TAVERNY • IME ET SESSAD LATOUR • IME et SESSAD FRANÇOISE LELOUP • IME DOCTEUR LOUIS LE GUILLANT • IME ET SESSAD VILLA MARIE LOUISE • POLE ENFANCE 77 •

FONDATION LES AMIS DE L'ATELIER : ESAT LES ATELIERS DE CHENEVIÈRES • FAM RESIDENCE DES AMIS • IME et SESSAD LA BOUSSOLE BLEUE • MAS ANDRE BERGE • MAS PLAISANCE • PLATEFORME DE SERVICES LES CANOTIERS • POLE MEDICALISE 92 • POLE SERVICES ET HABITAT 78/92/94 (SAVS, SAMSAH, PCPE) • SAVS L'HAY LES ROSES • POLE ENFANCE 77 • POLE FOYER 91 • POLE HEBERGEMENT 77 (FV et FAM) • CAJ et SAVS SESAME ORSAY • SIEGE SOCIAL •

FONDATION GRANCHER : EAFS JONAS • EAFS 75 • EAFS 28 • SIEGE SOCIAL •

GROUPE SOS SOLIDARITES : POLE ENFANCE 93 •

SOCIETE PHILANTHROPIQUE : ABRI TEMPORAIRE D'ENFANTS • EHPAD LE CHATEAU • EHPAD GUTIERREZ DE ESTRADA • FOYER DE VIE ET CAJ SAINT JOSEPH • IEM CHÂTEAU DE BAILLY • IEM LA CROIX FAUBIN • IME LADOUCETTE • MAISON DE LA MERE ET DE L'ENFANT • RESIDENCE AUTONOMIE GREFFULHE • RESIDENCE AUTONOMIE MARTHE ANDREE LUCAS • RESIDENCE MEDICALISEE ZEMGOR • SIEGE SOCIAL

AUTRES : ASM 13 • FONDATION JEUNESSE FEU VERT • IRTS ILE DE FRANCE MONTROUGE NEUILLY S/MARNE • CITE CARITAS • LADAPT PARIS •

Nos chiffres clés 2022

29 missions dont :
4 accompagnements
22 formations-action
3 recrutements

243
Participants
aux formations-action

95%
de satisfaction
sur les
formations-action



Conditions générales de vente de nos formations intra établissement

Désignation

OPTEMIS est un organisme de formation intervenant sur des formations en intra dans les établissements du secteur sanitaire, social et médico-social. OPTEMIS conçoit, élabore et dispense des formations à Paris, en Ile-de-France et sur l'ensemble du territoire national. Son siège social est fixé au 88 avenue des ternes 75017 PARIS.

Dispositions générales

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par OPTEMIS pour le compte d'un établissement. Le fait de s'inscrire ou de passer commande d'une action de formation implique l'adhésion entière et sans réserve de l'établissement aux présentes conditions générales de vente. Une convention de formation sera établie entre Optémis et l'établissement demandeur. La signature de cette convention vaut acceptation des conditions générales de vente.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Optemis est un organisme exonéré de TVA pour ses actions de formation.

Le tarif de base par journée-formateur est de **1200 euros TTC**. Ce prix peut varier en fonction du nombre de jours.

Ce prix comprend : la préparation de la formation, l'intervention sur site, les documents remis aux participants, la coordination pédagogique avec l'établissement et la synthèse des questionnaires d'évaluation.

La facturation interviendra mensuellement selon le nombre de jours réellement effectués dans le mois, avec un règlement à réception de facture.

Les frais de déplacement en Ile-de-France sont pris en charge par OPTEMIS, sauf modalités particulières.

Pour les formations en province, les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement demandeur. Ils feront l'objet d'une facture séparée, accompagnée des justificatifs et sont calculés sur les bases définies dans la proposition remise à l'établissement.

En cas de prise en charge de la formation par l'OPCA dont dépend l'établissement demandeur, il appartient à l'établissement d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation.

Responsabilités

L'établissement s'engage à souscrire durant toute la durée du temps de formation, une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par les participants.

La responsabilité d'OPTEMIS envers l'établissement est uniquement engagée pour l'indemnisation des dommages directs prouvés par l'établissement et ne peut excéder le montant de la prestation fournie.

En aucun cas, la responsabilité d'OPTEMIS ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects ou en cas de force majeure.

Utilisation des données et respect des libertés

OPTEMIS, dans le cadre du traitement des inscriptions et des demandes de prestations est amenée à traiter des données à caractère personnel.

Conformément à la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), OPTEMIS s'engage à utiliser uniquement ces données dans le cadre des relations contractuelles liant OPTEMIS et l'établissement demandeur.

Respect du principe de confidentialité et de la propriété intellectuelle

L'établissement demandeur s'engage à n'utiliser les documents, supports, méthodes, techniques et tout produit de la formation que dans le cadre de l'exécution de la relation contractuelle qui lie OPTEMIS et l'établissement demandeur..

Aucune information ou donnée, en partie ou en totalité, ne pourra être transmise ou rendue accessible à un tiers sans l'accord écrit d'OPTEMIS. En contrepartie, OPTEMIS s'engage à ne diffuser aucune des informations ou documents provenant de l'établissement dans le cadre de la compréhension du contexte, du recueil de besoins et de l'élaboration de la commande émanant de l'établissement demandeur.

Droit de communication

En acceptant les présentes CGV, l'établissement demandeur accepte d'être mentionné comme commanditaire de l'offre d'OPTEMIS dans le cadre de ses communications ou de ses activités commerciales. De ce fait, OPTEMIS se réserve le droit de mentionner le nom de l'établissement ainsi que la nature des prestations suivies par ses salariés dans le cadre du référencement des commanditaires d'actions de formation ou d'accompagnement d'OPTEMIS pouvant faire l'objet de communication interne et externe à OPTEMIS.

Droit applicable et compétence juridictionnelle

Pour toutes les contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions de vente ou en cas de litige, seul sera compétent le tribunal de commerce de Paris, ou son président, en matière de référé.

L'établissement accepte cette attribution de juridiction, sans aucune restriction ni réserve.

